

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Christian Haché	Numéro de permis 2015932	Date d'inspection Le 27 février 2024	
Nom de l'établissement Garderie Polichinelle		Numéro de téléphone (506) 753-4218	
Adresse 87 Arran Street Campbellton NB E3N 1L5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite. Aucun nourrisson de présent lors de la visite.
- Pendant la visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- Un registre d'incidents mineurs est tenu. Le parent est avisé des incidents et signe le registre.
- Les enfants se trouvent sous surveillance en tout temps lorsqu'ils utilisent la toilette.
- Un siège percé ou un siège pour l'apprentissage de la propreté est fourni ainsi que les marchepieds ou tabourets.
- Il y a un écart de 46 cm entre chaque équipement de sieste. Tout l'équipement de sieste est lavable et étanche.
- Chaque enfant à un espace d'accès facile est prévu pour ranger les effets personnels.
- La nourriture apportée de la maison porte une étiquette indiquant le nom de l'enfant et est réfrigérée au besoin aussi l'eau potable est servie tout au long de la journée.
- L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréée de telle sorte à assurer la sécurité des enfants. Aucune structure fixe ne se trouve dans le terrain de jeu.
- L'exploitant fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu extérieur qui est variée et en quantité suffisante pour le nombre d'enfants qui y sont bénéficiaires de services et leur âge.
- Observations: À mon arrivée les enfants s'amuse à l'extérieur. Pendant les jeux libres, les enfants s'amuse avec des blocs, à faire des dessins, les voitures et font des casse-têtes. Les enfants ont lavé leurs mains et ont mangé leurs diners. Les éducateurs chantent pendant les transitions.
- Discussions avec les éducateurs concernant les rapports d'incidents mineurs.

original signé par
Mona Martin

Le 27 février 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Susy Pitre

Le 27 février 2024

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date